



Déclaration de la Fédération des Travailleurs de la Métallurgie CGT

24H00 de grève, la Réparation Navale civile française se mobilise

Toutes les formes d'amiante, y compris le chrysotile, sont cancérigènes pour l'Homme et sont à l'origine de cas de mésothéliome et de cancers du poumon, du larynx et de l'ovaire. Les preuves selon lesquelles le chrysotile est cancérigène sont irréfutables et accablantes et elles ont continué de s'accumuler au fil du temps.

Dans notre pays, les salariés des chantiers navals ont toujours été au contact de l'amiante et c'est **encore le cas aujourd'hui pour les travailleurs de la réparation navale**.

Dans nos ports, les navires accostent, sous divers pavillons, en escale ou en arrêt technique. En cas de travaux, la législation en vigueur impose à l'armateur de remettre des documents comportant une cartographie complète et exhaustive permettant l'évaluation des risques préalables aux **matériaux contenant de l'amiante (MCA)**.



Du fait du nombre important et des divers intervenants dans un navire, au vu de sa complexité et de sa taille, il devient impossible d'affirmer avec certitude qu'il n'y a pas de fibres d'amiantes dans tel joint de tel local. Nous en avons encore eu l'exemple l'année dernière dans un chantier naval français où sur **un navire construit par un chantier européen en 2006, un joint estampillé « abestos free », s'avérait contenir de l'amiante après analyse !**

Ce n'est qu'un cas connu parmi beaucoup d'autres. Ces accidents sont malheureusement récurrents dans l'activité de la réparation navale.

La multitude d'arrêts techniques et d'opérations de maintenance, dans des délais très courts, dans différents pays, rendent impossible toute traçabilité. Les MCA sont identifiés au fur et à mesure des travaux à effectuer.

C'est en ce sens, qu' afin de sensibiliser les entreprises et les services de l'État, **la FTM-CGT a appelé l'ensemble des salariés de la réparation navale française à 24H00 de grève, le mardi 25 septembre**, sur les ports de Dunkerque, Brest et Marseille afin d'exiger une rencontre avec les ministères du travail, de la santé, de l'économie et les employeurs autour d'une table ronde en sous-préfecture.

Cette journée d'actions et de manifestations a été un véritable succès grâce au travail commun des camarades des Ports et Docks et des syndicats de la réparation navale française.

Au final, ce sont près de 800 salariés d'une quarantaine d'entreprises qui se sont mobilisés. (100 à Dunkerque, 400 à Brest, 300 à Marseille)

Cette journée action est une étape supplémentaire dans l'élévation du rapport de forces pour faire valoir les droits des salariés de la réparation navale, parce que la mobilisation continue. Elle participe également au renforcement du réseau CGT dans ce secteur.

Montreuil, le 27 septembre 2018